

Bordeaux, le 19 janvier 2021

DIRECTION DES RETRAITES ET DE LA SOLIDARITE

Etablissement de Bordeaux

Suivi par : Philippe Joyeux, Jérôme Labadie

## Note pour les membres du CSSCTL et du CLU de Bordeaux

### Point d'actualité sur le Projet immobilier

La présente note a pour objet de faire un état d'avancement du programme immobilier sur Amédée St Germain et plus largement du projet NEC.

#### ▪ Le programme immobilier :

##### Calendrier prévisionnel :

Reprise travaux 100% post-confinement  
Micro-zoning ( plan de cloisonnement) : février  
2021

Marché AMO space-planner: TETRIS  
sélectionné

Déménagement : été 2022



##### Suivi de l'avancée des travaux :

- Gros œuvre : 6ème étage en cours
- possibilité de suivre le chantier Amédée Saint Germain, en temps réel [en cliquant ici](#) (descendre sur la page pour visionner la caméra Amédée Saint Germain).
- Espace témoins sur le site en cours.

## ▪ **Le projet NEC et la démarche participative**

### **Restitutions des ateliers du Nec :**

- Présentation en avant-première de la synthèse des travaux en comité de suivi NEC du 9 juillet.
- 03 novembre Teams auprès des participants aux ateliers (vidéo sur l'espace NEC dans NEXT)
- 05 novembre en Teams auprès du comité d'encadrement

**Pour rappel, Les Ateliers du NEC :** 33 ateliers participatifs ont eu lieu à l'Espace NEC d'octobre 2019 à février 2020. 150 participants, représentant l'ensemble des directions de l'établissement.

3 thématiques abordées : les environnements de travail, le management de demain et le travail à distance.

Présentation en avant-première de la synthèse des travaux en comité de suivi NEC du 9 juillet.

### ▪ **Démarrage de l'AMO TETRIS :** (Voir PP joint)

Atelier de micro-Zoning (plan cloisonnement) avec présentation de la démarche :

- 8 novembre et 12 novembre aux responsables de site
- 9 décembre au comité de suivi NEC
- 15 décembre réunion préparatoire avec l'ensemble des participants aux ateliers.
- Ateliers en cours

### ▪ **Enquête Télétravail :**

Une enquête sur le télétravail tout agent du site de Bordeaux a eu lieu fin 2020. Les résultats sont en cours d'analyses et feront prochainement l'objet d'une restitution.

### ▪ **Accompagnement Mobilité :**

Malgré le contexte, l'équipe projet est restée en contact avec ses interlocuteurs privilégiés (Bordeaux Métropole, Vélo Cité, TBM...) et relaie les informations relatives à la mobilité dans les communautés NEXT dédiées, NEC et « Se déplacer à Bordeaux » : Challenge de la mobilité ; Rentrée TBM ; actualités Vélocité.

**L'Etablissement de Bordeaux de la DRS s'est vu remettre par Bordeaux Métropole, pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, le « trophée d'argent »** au Colloque de la Mobilité le 18 septembre. Récompense de son engagement en faveur de la mobilité "douce" et des diverses actions d'accompagnement aux collaborateurs organisées dans le cadre des semaines de la mobilité et du déménagement à Amédée St Germain.

**6 vélos électriques disponibles au SLES.** 3 nouveaux VAE sont arrivés au SLES, accessibles à la réservation.

L'équipe projet travaille au déploiement d'une application pour faciliter le dispositif de réservation des VAE au SLES. Les collaborateurs auront bientôt la possibilité de consulter en ligne la disponibilité des vélos.

Une enquête de satisfaction est envoyée à chaque emprunteur pour évaluer ce service.

**Mise en place d'un prêt vert à 1% par la MSG au 1er semestre 2021**, dans le cadre de l'accord QVT. Prêt à taux réduit pour un montant maximum emprunté de 3000€, sur une durée maximale de 36 mois, il concerne l'acquisition de vélos, trottinettes...

- **Accompagnement immobilier**

**Point sur Remboursement des frais de déménagement (situation à septembre 2020) :**

59 demandes de remboursement de frais de déménagement ont été réceptionnées au service ressources humaines : 48 accordées, 11 demandes refusées.

**Suivi accompagnement MSG (situation au 1<sup>er</sup> sept. 2020) :**

Le dispositif d'accompagnement dans le cadre du projet NEC prévoit, depuis novembre 2018, la mise en relation avec la MSG :

- Au 1<sup>er</sup> septembre 2020, 52 personnes ont été reçues à la MSG : 48 CDC, 2 ICDC, 2 AGR
- Depuis décembre 2018, 36 personnes orientées par l'équipe NEC ont sollicité la MSG. Hors dispositif NEC, 16 autres agents ont directement manifesté auprès de la MSG le souhait d'être accompagnés sur la question du logement Lac /Gare ;
- Au 1<sup>er</sup> septembre 2020, 32 projets sont en cours d'accompagnement (réalisés ou en voie de l'être) : 26 acquisitions ; 6 locations

- **Comités de suivi :**

Le dernier comité de suivi NEC a eu lieu le 9 décembre 2020 avec la présentation de la démarche micro-Zoning (plan de cloisonnement)

Un prochain comité de suivi local est en cours de programmation.

- **Expérimentation Tiers-lieu de préfiguration**

En raison des deux vagues de confinement, nous avons dû suspendre nos activités sur le Tiers-lieu et devons à nouveau repousser le démarrage de la 2<sup>e</sup> vague d'expérimentation.

## Réponses aux questions posées en groupe de travail (GT) préparatoire unique du 12/01/2021

- Où en est l'expérimentation tiers lieu et la réflexion sur le sujet ?

*En raison de la crise sanitaire, l'expérimentation a été suspendue. Elle pourra reprendre quand le contexte sera plus favorable.*

- Quelle continuité pour la chefferie de projet ?

*Le directeur de projet conserve sa position jusqu'à fin février. Son remplacement est à l'étude.*

- Demande d'une date pour la commission de suivi spécifique sur les termes de l'accord déménagement ?

*La date du prochain comité de suivi national est en cours de planification, ainsi que le prochain comité NEC qui suit localement l'accord devrait se tenir fin janvier/début février.*

- Accord handicap, y a-t-il réellement une approche inclusive sur futur bâtiment ? Demande d'intégration des besoins des travailleurs en situation de handicap dans tous les processus de décision (dont l'aménagement), y compris chez Tetris

*Le bâtiment est bien entendu conçu conformément à la réglementation PMR, cependant il y a différentes formes de Handicap (visuels, auditifs, etc.) auquel le projet répond règlementairement. (Évacuation incendie sonore et visuelle, nez de marche contrasté, couleur plutôt claire et lumineuse...).*

*Dans le cadre des ateliers sur l'aménagement des bureaux, il est prévu des ateliers spécifiques avec les personnes en situation d'handicap. Par ailleurs, un accompagnement particulier sera proposé aux agents lors du déménagement et dans les premiers temps suite à l'installation.*

- L'organisation des espaces ne doit pas être dictée par télétravail. Le collectif de travail doit persister.

*Le télétravail est une donnée concrète et réelle, qui contribue à un équilibre vie professionnelle et privée, dans la mesure personnelle de chacun (pas de télétravail, 1 jours, 2 jours, 3 jours...) et dans le cadre d'accord en vigueur.*

- Vigilance sur juxtaposition handicap et télétravail : pas question de proposer télétravail pour résoudre le problème parce que l'environnement de travail difficile.

*Cet axe n'a jamais été proposé. Le télétravail est un choix/souhait exprimé par le collaborateur, rien ne lui est imposé. Les espaces de travail devront répondre à ses besoins.*

- Demande le planning détaillé en particulier des phases 1, 2 et 5.

*En cours*

- Besoin de bien savoir qui s'occupe de quoi, comitologie détaillée du projet ?

*Les éléments sont dans le support TETRIS.*

- Acteurs de la santé et de la prévention sont-ils bien associés au comité projet et groupe de travail ?

*L'assistante de prévention avec sa double casquette transport assiste aux comités projet hebdomadaires. Les acteurs de la santé ont un groupe de travail dédié.*

- Espaces témoins sur le site pouvez-vous nous dire plus ?

*Comme dans toute construction de cette ampleur, un espace témoin présentant la totalité des matériaux et équipement est présenté afin de faciliter les choix en situation.*

- Quelle association des OS à la phase de macrozoning ?

*Comme toutes les directions, un atelier (comité de suivi NEC spécifique) avec les OS a été tenu 9 décembre dernier et des ateliers de microzoning en janvier (2 à ce jour).*

- 80% des ateliers se sont tenus, quelles difficultés sont remontées ? Problème aération service médical ? Comment sera gérée la problématique des sièges particuliers pour agents en situation de TMS ou handicap par exemple ?

*Si un besoin spécifique se traduit par le besoin d'un poste spécifique et dédié, le projet le permet tout à fait, il n'y a aucune obligation à mutualiser son poste. Les ateliers ont principalement fait remonter le besoin d'être dans des espaces correspondant à la taille de leur collectif de travail (dont la taille varie suivant les services/besoins : de 3, 4 postes à 16 postes), de disposer d'espace entre les bureaux des collaborateurs, de disposer de bulles de repli, de garantir une équité entre les différentes équipes d'un même service, de pouvoir répondre à des besoins métiers spécifiques : besoin de classement/rangement à proximité de dossier du quotidien pour certains, un espace logistique/courrier pour d'autres, de pouvoir dégager des espaces de collaborations dédiés à la Direction (classe virtuelle, espace informel dédié). Des solutions ont été apportées à chaque situation au cours des ateliers. Des ateliers spécifiques sont en cours pour traiter l'espace dédié au service médical. Également à chaque problème soulevé des solutions sont proposées.*

- Quelles modalités de restitution des ambassadeurs ?

*Les ambassadeurs organisent des restitutions après chaque atelier au sein de leur entité.*

- Prestation ergonomie : quel critère de jugement des offres sur le point du choix de l'ergonome ? Interlocuteurs locaux associés également aux travaux de l'ergonome ? A quel moment intervient l'ergonome : participation à la définition du besoin ? Quel est son rôle ?

*L'architecte de TETRIS, ainsi que la cheffe de projet (architecte d'intérieur aussi) ont bien entendu des notions d'ergonomie, et travaillent sur ces sujets depuis de nombreuses années. Cependant n'étant pas expertes ni certifiées, c'est pour cela que pour des sujets très spécifiques, l'expertise d'un Ergonome certifié est essentielle, comme prévu dans la prestation.*

*L'ergonome intervient dans les situations qui nécessitent un traitement particulier de l'espace de travail. Il est déjà intervenu dans les ateliers sur les positions de travail des hôtesse, de la bibliothèque, du service médical par exemple. Il interviendra lors des ateliers avec les agents en situation d'handicap et chaque fois que cela s'avèrera nécessaire. Son rôle est de bien comprendre les usages, la façon de travailler des agents, les spécificités du métier et de proposer des aménagements espaces adaptés.*

- Quel retour sur l'enquête télétravail ?

*La consolidation est en cours et sera présentée lors du prochain comité de suivi.*

- Demande une planification régulière du comité NEC

*Nous travaillons avec le dialogue social pour proposer des comités réguliers et en fonction de l'avancement du projet.*

- Quel devenir du site actuel : avec des tiers lieux ou non ? Quel deuxième ou troisième tiers-lieu ?

*Il s'agit d'un sujet sous la responsabilité du SGG. La recherche de tiers lieu en fonction des besoins est également pilotée par le SGG et la DR.*

- Quid du bruit ?

*Le bruit est une inquiétude présente dans tous les projets. Tout d'abord le bâtiment est construit suivant des critères et des exigences acoustiques conformément à la VEFA et suivant la typologie des espaces. Ensuite l'aménagement doit permettre de protéger les occupants de zones bruyantes (tisanerie, accès WC, escaliers, ascenseurs...), et il y aura aussi des règles de vie (mettre son portable en silencieux, se rendre/sortir d'une salle de réunion discrètement...). Une bonne acoustique est avant tout le fruit d'un choix de bons matériaux et de bonnes règles de vie.*

- Prendre point de vue des agents Angevins avant de construire dans Bordeaux (exemple des agents se retrouvant en face d'escaliers), quel transfert de connaissance ? Bruit, lumières, connexion, handicap doivent être pris en compte.

*Les retours d'expérience sont bien pris en compte et ils sont essentiels. La direction de l'immobilier au SGG qui pilote tous les projets immobiliers à l'EP est vigilante sur le sujet. Le garant du partage des expériences sur les autres projets est le SGG.*

*Tetris apporte également son expérience et son conseil sur des multiples constructions réalisées chaque année. Tetris est aussi garant du bon aménagement vis-à-vis de ces éléments essentiels.*

- Y aura-t-il autant de bureaux que d'agents ? Ou une obligation de turn over pour le nouveau site : si tous les agents travaillent sur site, y aura-t-il une place pour tous ?

*Chaque service a choisi le nombre de postes attribués/mutualisés, notamment à travers les projections de demandes de télétravail issues des dialogues collectifs et de l'enquête. Ce choix n'est pas gravé dans le marbre et l'aménagement sera donc flexible dans le temps si nécessaire. Cependant personne ne veut de bureaux vides (les jours où le télétravail est important) ni de manque de place (les jours où tous les agents d'un groupe de travail sont présents). C'est le rôle des managers de veiller à la bonne organisation des jours de présences des différents collectifs de travail. De nombreuses positions mutualisées sont à disposition à proximité de groupe pour s'installer même les jours de fortes affluences.*

- A quel moment Tetris sera rencontré en tant que RP et non utilisateur ?

*TETRIS participe au cycle d'instances de janvier 2021 (GT unique, CSSCTLB et CLUB). Une réunion est également prévue le 22/01.*